

Note d'orientation de la direction du CEPII à la suite du rapport d'évaluation

Le rapport d'évaluation du CEPII rendu par le groupe d'évaluation présidé par le Professeur François Bourguignon est riche d'enseignements. La direction, reconnaissante de la grande valeur du travail accompli, s'efforcera d'en tirer le meilleur profit pour améliorer le fonctionnement du Centre et son utilité. Au terme d'échanges tenus au sein du Conseil du CEPII et en interne, quelques orientations peuvent d'ores et déjà être dégagées dans ce sens, que cette note résume succinctement.

Le rapport dresse un constat d'ensemble positif de l'activité du Centre, estimant notamment que « le CEPII a été créé en 1978 pour remédier à la faiblesse de l'économie internationale en France. Près de 40 ans plus tard, on peut conclure que le pari est réussi. La France est dotée d'un centre d'études qui suit et analyse attentivement l'évolution de l'économie internationale. Pour ce groupe d'évaluation, le CEPII doit être non seulement maintenu mais, dans la mesure du possible, renforcé. » Il s'agit à la fois d'un encouragement de grande valeur pour toutes les parties prenantes au CEPII et d'une invitation à redoubler d'efforts pour en accroître l'utilité. Plusieurs aspects peuvent être considérés dans cette perspective.

Priorités thématiques

Au-delà du constat d'ensemble très positif, le rapport porte un diagnostic circonstancié sur les différents domaines d'étude du CEPII. Dans le domaine du commerce international, il souligne la qualité et la reconnaissance des travaux du Centre, ainsi que la valeur des bases de données qu'il construit et diffuse. Sur ces questions, la structuration existante autour des programmes « Analyse du commerce international » et « Politiques commerciales » sera maintenue, en s'assurant d'avoir une vision large des domaines concernés, qui dépassent souvent les échanges commerciaux *stricto sensu* pour englober des politiques variées à impact extra-territorial. L'objectif sera, comme le mentionne le rapport, de continuer à combiner excellence scientifique et pertinence de politique économique, en s'efforçant d'améliorer la qualité et la reconnaissance des travaux.

Sur les questions relatives à la macroéconomie, aux économies émergentes et aux migrations, le rapport souligne le risque de « papillonnement » dans les travaux, estimant notamment que leur « portefeuille d'activités » est « trop divers ». Il préconise de donner plus de cohérence à ces travaux en cherchant à créer « des externalités fortes au sein et entre ses programmes de recherche », par exemple en s'appuyant sur des outils partagés.

L'exigence élevée que le CEPII place dans la qualité scientifique de ses travaux et l'impératif du maintien de leur reconnaissance académique nécessitent, en effet, un haut niveau de maîtrise de leur objet et des méthodes d'analyse. Cette perspective n'est pas compatible avec une organisation du travail essentiellement fondée sur une spécialisation par pays ou zone géographique. La priorité doit, au contraire, être donnée aux thèmes qui résultent des

interactions économiques internationales. Deux axes principaux peuvent être dégagés en ce sens pour structurer le travail sur les questions macroéconomiques au sens large :

- les relations macroéconomiques et financières internationales (système monétaire et financier, flux de capitaux, taux de change, cycle financier international, politiques monétaire et macroprudentielle, équilibres macroéconomiques internationaux) ;
- l'économie mondiale à long terme (croissance potentielle, environnement et développement durable, migrations).

Sur chacun de ces thèmes, l'ambition doit être de construire un programme de travail et des outils partagés permettant de dégager une cohérence forte et de viser une qualité scientifique de premier plan. La constitution de bases de données et d'indicateurs macroéconomiques et financiers utilisables dans les travaux empiriques par les chercheurs extérieurs peuvent être des outils utiles dans ce sens.

Les questions de long terme, plus diverses par nature, donneront naturellement l'occasion de lier des approches et des méthodologies différentes, en mettant en valeur leur complémentarité et en accentuant la dimension prospective.

Il n'en reste pas moins nécessaire que le Centre maintienne une couverture équilibrée des différentes zones géographiques pertinentes pour la compréhension de l'économie mondiale. Cela inclut les questions européennes, sans lesquelles les relations économiques internationales de l'économie française ne peuvent être appréhendées de façon pertinente, plus encore dans le contexte particulier créé par le Brexit ; cela nécessite aussi de répondre aux importants besoins d'analyse et d'information sur les économies émergentes et leurs relations économiques et financières avec l'Europe et la France. Cet équilibre doit continuer à découler de l'ensemble des travaux du Centre, qu'il s'agisse de production écrite, d'interventions ou de réunions publiques.

Organisation et moyens

Après avoir analysé les autres voies possibles, le rapport conclut que le statut actuel du CEPII est le mieux adapté à ses missions. Il suggère néanmoins de « diminuer certaines rigidités et lourdeurs qu'entraîne cette localisation administrative et la perte d'autonomie qu'elle entraîne », et invite le Centre à développer ses activités, dans la mesure où ses moyens le permettent. Cette conclusion a été endossée par le Conseil.

La direction du Centre a entamé avec l'administration des Services du Premier ministre un dialogue constructif en ce sens. Ce dernier a trait, en premier lieu, à la nécessité de préserver l'attractivité de la carrière des chercheurs contractuels au CEPII et des premiers résultats ont déjà été obtenus dans ce sens. Un second thème de discussion porte sur l'utilisation plus souple des ressources propres issues de contrats de recherche. Bien que le cadre de gestion publique reste contraignant, certains degrés de liberté pourraient être trouvés dans la mesure où le principe de la libre publication des travaux serait maintenu, ce qui a été une politique constante du Centre.

Par ailleurs, l'implication d'universitaires dans les travaux du Centre sera poursuivie et si possible renforcée, en veillant cependant à ce qu'elle ne cantonne pas les permanents au rôle de « juniors ».

Enfin, les synergies avec France Stratégie notamment dans l'organisation de séminaires et conférences seront approfondies pour permettre au CEPII de jouer le mieux possible son rôle d'information et de mise en débat sur les questions d'économie internationale.